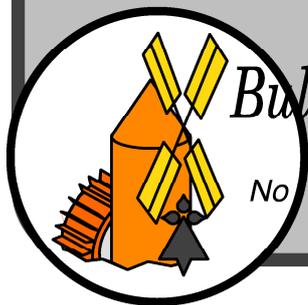


L'écoX des Moulins



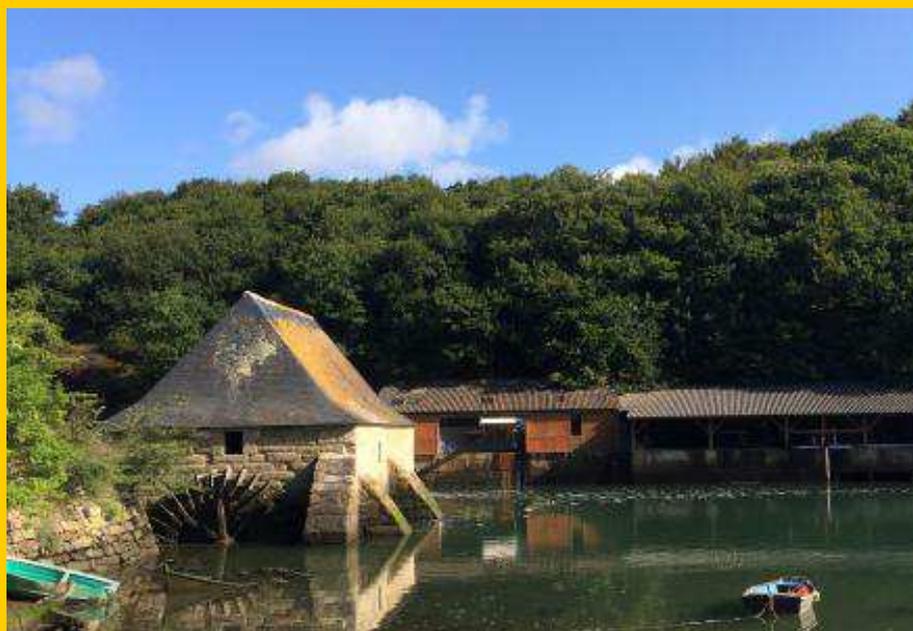
Bulletin de l'Association des Moulins du Finistère

Penn ar Bed

No

72

Décembre 2015



Le Moulin-mer du Hénan à Névez fera l'objet d'une visite guidée à l'occasion de l'Assemblée générale du 23 janvier prochain

SOMMAIRE

- Deuxième journée de visites de moulins avec TURBIWATT
- L'Assemblée générale du 23 janvier 2016
- Demande de moratoire sur la continuité écologique
- Sur les traces du Moulin de Landounic
- Hommages

Le mot de la présidence :

Chers amis,

Portés par l'AMF, deux SAGE du Finistère intègrent le potentiel énergétique historique des moulins dans leur *Plan d'aménagement de la ressource en eau* (PAGD). Concarneau Cornouaille Agglomération fait état du potentiel hydroélectrique de 30 moulins dans son *Plan climat énergie territorial* (PCET) réalisé par l'école d'ingénieurs Polytec de Tours en collaboration avec l'AMF. A l'initiative du Collectif des moulins et riverains de Bretagne, les travaux de la *Conférence bretonne de l'eau* (CBEMA) débiteront l'année 2016 avec l'étude du potentiel hydroélectrique des moulins de Bretagne et une réflexion sur les fondements scientifiques de la continuité écologique. Quatre moulins finistériens seront équipés début 2016 d'une turbine *Léopard* (Turbiwatt) ; onze autres moulins ont un projet identique à l'étude. La turbine *Francis* du Moulin de Coat Goureden (Bulat-Pestivien) - installée en 1982 par Joseph CAVALOC, premier président de l'AMF - a retrouvé, après révision, une seconde jeunesse. La roue du Moulin des Salles (Quimper), revisitée, reprend les eaux turbinées en amont par le Moulin de la Lorette (Plogonnec) pour le compte du patrimoine énergétique du Steir. L'article d'Hervé GAVARD (AFP Rennes) « *Hydroélectricité : les propriétaires des petits moulins prêts à se battre* », réalisé après sa participation à la visite de moulins avec Turbiwatt de septembre, a été publié par plus de 20 médias nationaux et régionaux.

Cette actualité de 2015, ajoutée au travail permanent de conseil patrimonial et juridique, de comptabilité, de secrétariat, d'animation et de communication, témoigne de la vitalité de l'association depuis sa création, pour nous inviter à passer d'excellentes fêtes de Fin d'année !

Charles SEGALEN et Charly GUEGUEN, co-présidents

Deuxième journée de visite de moulins avec TURBIWATT, le 7 septembre 2015 Etude d'équipements hydroélectriques en Finistère

A la suite de nombreuses demandes exprimées après la visite de moulins organisée le 18 avril avec Turbiwatt pour l'étude d'équipements hydroélectriques, une seconde journée s'est déroulée en Finistère, avec le même objectif et la même organisation, le 7 septembre 2015.

Ce sont donc sept propriétaires qui ont visité ensemble leurs sept sites pour étudier avec Jean-Christophe MAILLARD leurs possibilités en vue de s'équiper d'une turbine Turbiwatt, de type « Léopard » pour la plupart, avec une puissance de 3 à 9 kW, ou la « Lion » pour les plus puissantes. Outre l'intérêt pour les adhérents de l'AMF d'échanger et d'approfondir leurs connaissances, chacun a le souci de maintenir, pour son moulin, son potentiel économique. Celui-ci est en effet aujourd'hui en capacité tout autant de générer du courant, de façon propre et durable, que de produire de la farine dans le passé.

Cette journée, à la différence de la première, s'est déroulée par un temps superbe. De plus, la presse nous a accompagnés à mi-parcours (cf. Le Télégramme du 8 septembre et Ouest-France des 12-13 septembre).

A **Meilh Kergosker** (Plomodiern) Monique et Gabriel Brélivet retiennent la suggestion de J-Ch. Maillard d'installer un conduit en parallèle à celui existant. Pour l'installation d'une Léopard, c'est plus simple et surtout cela permet de sauvegarder l'usage de la pirouette. D'ores et déjà, le maçon réalise l'étanchéité du bief et les vannes sont en cours de réalisation. Donc, Turbiwatt pourra intervenir prochainement.



Au **Moulin de Kéringard** (St Albin - Plogonnec) ou l'installation d'une turbine Léopard paraît judicieuse, Bernard Fazan attendait l'avis de Jean-Christophe Maillard.



Après son passage, deux aspects restent à clarifier. Il importe en effet de savoir comment procéder pour sauvegarder l'espace et le fonctionnement de la pirouette qui est en cours de restauration. Le second point sera de préciser la

capacité de la turbine, car le débit à retenir ne sera pas, en permanence, de 190 litres/seconde mais de 90 l/s, ce qui se traduira sans doute par un résultat de 3 kW et non de 6 kW. Malgré ces aléas, les travaux se poursuivent de manière positive, limités cependant par des contraintes professionnelles.

C'est au **Moulin d'Argent** (Locmaria-Berrien) que les visiteurs se sont retrouvés, après le repas pris au restaurant « Menez Braz » à Huelgoat. Très intéressé par les



indications apportées, Hervé Ricou doit préciser les réalités du débit d'eau et de la hauteur de chute. Il apparaît, à l'étude, qu'il sera judicieux sinon nécessaire, à Turbiwatt d'envisager l'adjonction en option d'un

système spécifique d'ouverture, d'arrivée ou d'amenée d'eau, pour s'adapter à plusieurs sites. Ceci est une perspective intéressante à préciser avec attention avant de donner suite.

Au **Moulin du Roy** (Berrien) Viviane et Pierre Hovaere ont trouvé très intéressants et très instructifs les échanges, bien au-delà de ce qu'ils imaginaient. Aussi les travaux pour la remise en état et l'étanchéité du bief ont été entrepris aussitôt. Ceux-ci, selon leurs résultats et leur rapidité, détermineront la suite, d'ores et déjà envisagée avec confiance.



C'est au **Moulin de Quistinit** (Sizun), que nous avons donné rendez-vous aux journalistes du Télégramme et de Ouest-France pour faire le point et faire connaître notre démarche. Leurs reportages, clairs et explicites, que nous avons appréciés, ont bien traduit la problématique des petits moulins à eau et l'intérêt qu'ils présentent pour une production d'hydroélectricité durable. Qu'elles en soient remerciées.

Auparavant, Michel avait déjà été en contact avec la DDTM,



dont les représentants étaient venus sur place. Il tient d'ailleurs, comme tous les autres, à se trouver en conformité avec la réglementation ; ceci a aussi permis d'affiner les échanges entre les participants et surtout d'apporter des précisions et informations utiles aux journalistes. Il lui restait cependant à résoudre le problème du comblement de la rivière qui détournait l'eau de son bief. Depuis, le litige a été résolu, ce qui permettra l'installation d'une turbine Léopard produisant 3 kW.

Au **Moulin Denez** (Plouvien), Anne-Lise Dao nous a accueillis, ravie par les rencontres et les échanges de la journée. Certes, elle dispose déjà d'un équipement qui fonctionne, mais elle envisage aussi une installation complémentaire permettant d'augmenter sa capacité de production. Toutefois, comme d'autres, pour diverses raisons, elle considère encore devoir attendre des conditions plus propices.



C'est au **Moulin Beaurepos** (Guipavas) que nous avons suivi Xavier Huon, en convoi, pour ne pas nous perdre. Et là, double surprise : l'architecture et le cadre ; comme une superbe chapelle au fond d'une anse marine magnifique... mais ce n'est pas l'objet de notre visite !



Xavier a déjà sollicité Turbiwatt et une étude est en cours, cependant beaucoup de travaux sont à envisager. C'est en partant d'une des deux vannes de l'étang à l'arrière que J-Ch. Maillard suggère d'établir l'amenée pour réaliser l'équipement. Avec cet avis, si Xavier attend encore une proposition concrète, il pense devoir se limiter à une production de 3 kW avec une Léopard, au lieu des 6 kW qu'il escomptait.

C'est ainsi, en fin d'une journée ensoleillée, riche en découvertes surprenantes, avec des échanges fructueux et des rencontres très chaleureuses que les participants se sont séparés. Et tous ont remercié J-Ch. Maillard et H. Terry de Turbiwatt pour leur concours précieux ainsi que A. Le Clec'h, toujours disposé à réaliser les travaux de maçonnerie nécessaires.

D'ores et déjà plusieurs autres propriétaires se sont manifestés pour solliciter l'organisation d'une troi-

sième journée de ce type. Toutefois, selon les disponibilités de Turbiwatt, cela devra attendre les premiers mois de 2016. Il reste donc utile de rappeler les aspects indispensables que chacun doit prendre en compte.

Très Important :

Pour envisager d'équiper son moulin d'une turbine, chaque propriétaire doit savoir et considérer :

- qu'il lui est nécessaire de disposer des trois éléments : la situation administrative du moulin, le débit de l'eau en litres/seconde, et la hauteur de la chute.
- qu'il est et reste responsable du choix qu'il envisage et qu'il lui revient donc de prendre l'initiative de solliciter Turbiwatt, par exemple, ainsi que l'intervenant qu'il choisira pour les travaux annexes.

En guise de conclusion pour une telle journée, mais aussi surtout en introduction à de nouvelles réalisations, et afin de contribuer à des perspectives optimistes (!) pour l'hydroélectricité tout en répondant aux aspirations d'autres adhérents en Finistère, osons affirmer que l'avenir appartient aux audacieux.

En effet, en favorisant la production d'une énergie électrique propre et durable, ceux qui s'investissent, outre qu'ils participent à l'entretien du patrimoine et, en la circonstance, qu'ils contribuent à une réduction importante du CO2, développent une écologie raisonnable et responsable s'il en est. Or, il faut savoir, et ne pas oublier, que quelques 350 moulins, hormis quelques-uns déjà détruits au nom de la continuité écologique (?), existent toujours dans le département. Ainsi, même si plus de 30 d'entre eux produisent déjà du courant, il y a et il reste encore beaucoup à faire. Alors qu'on nous laisse vivre !

Roger LE BOHEC



La turbine **Léopard 3** à 9 kW de TURBIWATT

Août 2015 l'AMF a perdu deux adhérents de la première heure (1992) : Laurent Quéméré le 19 puis Henri Millour le 30.

La vie de Laurent QUEMERE

(Lu par Laurence lors des obsèques à 16h30 à l'église de La Forêt Fouesnant le 22 août 2015)

Hommage à Henri MILLOUR

Henri nous a quittés le 30 août 2015 après un long et digne combat contre le cancer et ses effets secondaires.

Je tenais à rendre hommage à Henri car nous nous étions liés d'amitiés que j'appellerais séquentielles. En effet nous ne nous rencontrions qu'une fois par an aux Congrès de la FFAM.

Henri était un adhérent de la première heure à l'AMF. Il vivait à Versailles, propriétaire du Moulin familial de Saint Jean à Mellac, sur le Bélon, devenu résidence secondaire pour toute sa famille.

Henri naît au moulin le 5 novembre 1930. Après MATernelle SUPérieure et Hautes Etudes Communales à Baye (comme il aimait à le rappeler avec humour), puis quelques années au collège de Quimperlé, il s'est engagé dans l'armée à 18 ans. Il réussit plus tard le concours d'entrée à l'Ecole Militaire de l'Air. Carrière exemplaire avec des affectations significatives (Centre d'expérimentation de Mont de Marsan, Colmar, Colomb-Béchar, Paris, Cognac et Villacoublay). Il prend sa retraite au grade de Colonel, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre du Mérite, après une expérience d'adjoint de direction dans le privé.

Le plus difficile est à venir. Après avoir transformé le moulin en maison-musée cossue pouvant accueillir famille et amis pendant les vacances, Henri vaincu par la maladie doit mettre son moulin en vente.

Que vont devenir toutes ses pièces molinologiques ?

Je n'avais jamais vu autant de cœur de meules que j'appellerais bretonnes (en granite) et de marteaux. L'association ne pouvait rien en faire si ce n'est que les archiver pour un musée futur.

La vie est un grand puzzle qui se met seul en place. La même semaine, je recevais un appel de M. Louis Le Pensec, maire honoraire de Mellac, demandant de l'aide pour la restauration du Moulin Blanc. Je n'ai eu qu'à faire la relation qui existait déjà puisqu'Henri était un ami de Louis. Ce fut une délivrance pour Henri, une de ses dernières joies de vie bien accomplie, de pouvoir transmettre pierres et documents molinologiques pour cette restauration.

Toutes mes sincères condoléances à la famille Millour : Ginette son épouse ses enfants Brigitte et Christian et leurs conjoints, ses petits-enfants Julien, Alice, Pierre. Remerciements particuliers à René son plus jeune frère, et à Sylvie nièce de l'«oncle-colonel-du-moulin».

Benoît

« Pas facile de raconter une vie : en voici une « mouture » Laurent est né le 14 août 1932 à Ty War Leur à Saint-Evarzec. C'est le second d'une fratrie de 10 enfants, l'aîné des garçons. Une petite sœur, un petit frère puis sa sœur aînée décéderont trop tôt.

Tout jeune, il vient habiter chez ses grands-parents maternels LANNURIEN, alors locataires au Moulin Chef du Bois à La Forêt Fouesnant.

En 1937, ses parents, Laurent et Marie Quéméré, achètent la propriété et viennent s'installer au moulin.

De 6 à 14 ans, Laurent va à l'école à La Forêt, aller-retour à pied (en boutou coat) du moulin à travers Beg Menez...

A 14 ans Laurent reste travailler au moulin.

Meunier sera son métier toute sa vie.

En octobre 1960, Laurent épouse Yvonne, une fille Bourbigot, de Menez Meur Bihan à Saint-Evarzec.

55 ans de mariage... un binôme entreprenant. Trois enfants : Laurence, Régine et Stéphane. Papy de 6 petits enfants : Cécile, Guillaume, Quentin, Marine, Jeanne et Perrine

En février 1968, ils s'installent au Menhir de Kervigot sur la commune de Concarneau, où ils déplacent l'activité Meunerie.

En plus de ses tournées de ferme, de Melgven à Fouesnant en passant par Beuzec ou St Yvi, Laurent assure les livraisons de farine chez les boulangers sillonnant tout le sud-Finistère.

Que de sacs portés sur son dos... des tonnes, des tonnes rendues peut-être plus supportables par les excellentes relations entretenues avec ses clients.

Laurent épaula aussi Yvonne, avicultrice, en préparant les poulaillers et en participant aux enlèvements qui ont lieu la nuit.

Dans la poche, toujours une ficelle, un couteau, un carnet et son crayon et aussi un porte-monnaie pour payer le coup...

Avant même sa retraite, toujours prêt à donner un coup de main, Laurent aime participer aux kermesses, à la fête de la Moisson et la fête du cidre...

En famille ou avec des voisins, des amis, généreux, il aime partager sa bonne humeur et plaisanter... parfois en breton dont il apprécie les expressions imagées.

Ne se ménageant pas, il entretient jusqu'à plus de 80 ans son moulin sur lequel il voit enfin un toit, rénové en 2010.

Ce monument historique représente bien l'homme : fier, solide, tenace.

Faucille et tous les outils dans son fourgon, le tracteur nécessaire à l'entretien de ce patrimoine familial, au Menhir de Kervigot ou au Moulin ; le jardin, le bief... il voit toujours le travail à faire : un travail ?... NON, son loisir !

Il accompagne ses enfants dans leur construction, l'entretien de leur jardin...

Laurent a toujours fait et refait... infatigable et volontaire. Malheureusement, au printemps 2014, la maladie l'affaiblit, accélérant l'usure du bonhomme. Laurent se bat mais finalement nous quitte, après un trop bref passage à la maison, Mercredi dernier, 5 jours après ses 83 ans fêtés à l'hôpital, entouré de sa famille.

Conservons les bons moments et continuons à parler de lui. Laurent restera ainsi parmi nous.»

C'est en 1996 que je découvre Chef du Bois en tant que secrétaire de l'AMF. Laurent me présente son moulin et je décide d'organiser ma première journée de visites de moulins. Laurent me présente François Salaun *Pont ar Queneut* et les moulins proches du sien. C'est cette journée qui me conforte pour renouveler l'expérience. L'association achète à Pierre Le Boulch la maquette de Chef du Bois qui est l'emblème de l'AMF dans tous ses déplacements et expositions. Premier moulin classé dans le Finistère, Chef du Bois ne peut nous laisser indifférent. Le travail de Laurent et de toute sa famille doit nous servir d'exemple.



Merci Laurent pour tout ce que tu nous as apporté.

Benoît

Visite du site d'un moulin à roue horizontale parmi les plus anciens d'Europe

Une vingtaine de personnes de l'association s'est rendue sur la vasière de *Landounic*, près de Trégondern, le samedi matin 10 octobre pour découvrir les vestiges d'un moulin à eau du VIII^e siècle répertorié par les services archéologiques. Une rareté en France mais il en existe en Irlande et en Grande-Bretagne. Les vestiges ont été identifiés en 2002 par Daniel Roué,

passionné d'archéologie, inventeur du site, qui a bien voulu être notre guide pour cette visite. Il a expliqué comment des blocs de pierre savamment posés lui ont laissé penser que le lieu avait connu la civilisation. Un morceau de bois, incrusté de quartz, a été envoyé à Rennes pour être daté



par la technique de la dendrochronologie. Cela a permis de situer la construction du moulin au VIII^e siècle. Une autre fouille, menée à proximité immédiate, a livré un autre secret : l'existence d'une fontaine connue sous le nom de « Feunteun Vor » dont il reste des vestiges. Après un bon déjeuner au restaurant *Kerisnel* à Saint Pol de Léon, Madame Armbruster, guide, nous a fait visiter la cathédrale de Saint-Paul-Aurélien, la mairie et la maison prébendale...

C'est avec plaisir qu'Hervé Corre nous a proposé cette journée, Il a fait beau et nous étions ravis.

Agnès

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale de l'AMF aura lieu le **samedi 23 janvier 2016** à NEVEZ, Salle des Fêtes, rue de Kerilis.

Matinée

1) Assemblée générale extraordinaire : proposition de modification des statuts pour la mise en place d'une présidence collégiale.

2) Assemblée générale ordinaire, qui statuera notamment sur la demande d'augmentation de cotisation souhaitée par la FFAM pour 2017. Si elle est retenue, l'adhésion AMF passera de 25 à 30 €.

Déjeuner sur place

Prix du repas 22 € (prix traiteur 26 € ; 4 € de participation de l'association avec les dons de 2015)

Après-midi

Visite guidée du Moulin-mer du Hénan (XV^eme), sur les bords de l'Aven, récemment restauré par la mairie de Névez.

Renvoyez votre bulletin d'inscription (feuille joint) avant le 6 janvier

Dans le contexte actuel, la défense du patrimoine culturel et énergétique des moulins réclame des moyens humains importants. **Nous renouvelons l'appel à candidatures pour le Conseil d'administration** : faites-vous connaître auprès des membres du CA.

Le demande moratoire sur la Continuité écologique (feuille joint) s'inscrit dans cet appel sans précédent à la mobilisation des adhérents. Les modalités de sa mise en œuvre seront convenues à l'Assemblée générale.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Marie-Pierre MORVAN, épouse de Pierre, survenu le 30 octobre. Nous exprimons toutes nos condoléances à Pierre et à sa famille.

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

Tous les premiers vendredis du mois de 14h à 18h au Moulin du Pont à DAOULAS . Il est recommandé d'appeler auparavant le 06 68 24 46 31.

Venez consulter :

- Les fiches techniques
- Les archives
- Les journaux des associations
- La bibliothèque

et commander vos futures lectures !

AMF - Association n° 29-01-9139 membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM)

Siège social :

Moulin du Pont - 29460 DAOULAS

Tél. : 06.68.24.46.31

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Charles GUEGUEN, Co-président, Délégué SAGE
02.98.95.34.89

Charles SEGALEN, Co-président, Délégué Collectif
des Moulins de Bretagne et FFAM, 06.68.24.46.31

Jean-Louis LE FLOCH, Secrétaire, Délégué Hydroé-
lectricité 02.98.04.09.18

Claude ROUSSILLON, Trésorier, 02.98.68.54.43

Yvonne TROMELIN, Trésorière adjointe,
02.98.04.09.46

Benoît HUOT, Président d'honneur, Délégué Patri-
moine 06.26.16.02.85

Raymond LAGADIC, Délégué SAGE et Hydroélectri-
cité 02.30.99.50.22

Agnès THÉOTEC, Déléguée Communication-Animation

Hervé RICOU, Délégué Communication-Webmaster,
06.16.87.00.19

Hors CA :

Roger LE BOHEC, Vice-président d'honneur,
02.98.94.50.49

SITES INTERNET

SITE DE LA FEDERATION

<http://moulinsdefrance.org>

qui vous permet de prendre connaissance de tous les textes et documents officiels (carte grise des moulins...) et par l'intermédiaire d'un flash mensuel, des dernières nouvelles de nos moulins.

SITE DE L'ASSOCIATION

<http://moulinsdufinistere.free.fr>

que nous vous conseillons de consulter fréquemment. Vous y découvrirez le résumé de nos activités, avec de nombreuses photos.

A vendre DVD (5 euros)

« Il est revenu le temps des Moulins »

Vidéo-film produit par l'association *TRISKELL Pleyber Patrimoine*. Découvrir les énergies renouvelables à Pleyber-Christ. Réalisation : Alain Martin, Lucien Rohou et Joseph Montfort, avec l'aimable concours de Benoît HUOT

Un CD-R gratuit disponible à la permanence ou sur commande au 06 68 24 46 31

« Etat statistique des irrigations et des usines sur les cours d'eau non navigables ni flottables » (1898).

Inventaire de tous les moulins du Finistère en activité à cette date : nom du moulin, type d'activité, nombre de paires de meules, volume de eaux motrices, hauteur de chute, force brute, nature du moteur hydraulique, force utilisée.

Photocopies des archives départementales, ces données peuvent valoir de consistance légale auprès de l'administration.

Conseiller juridique : Michel DIEBOLD, 02.98.89.84.86

Commissaire aux comptes : Jean-Claude HOMBROUCK

L'écho des Moulins est votre journal. Vous pouvez proposer d'y faire paraître vos réflexions, documents, photos, petites annonces en rapport avec la vie des moulins.



Concepteur de la revue : AMF 29